

10054. - 6. Janvier 1845.
N. 79.

Stuttgart le 26. Décembre. 1844.
7. Janvier. 1845.

5

Monsieur le Comte,

Les élections générales sont terminées. Le Gouvernement avoit été assuré d'une majorité compacte, bien que l'opposition ait gagné quelques voix nouvelles. Ce dernier résultat, du reste, étoit autant dans les prévisions que dans les vœux du Cabinet. Il a cru que les conclusions d'une Chambre, en apparence moins docile que la précédente, et où les points de vue divergeants auroient été franchement discutés, avoient de meilleures chances pour se concilier l'appui de l'opinion publique. A cet effet, il avoit pris à tâche, non seulement de ne gêner d'aucune façon la liberté des élections, mais de tolérer les manifestations que cette époque de crise provoque habituellement. Ce calcul n'étoit point sans justesse, du moment où le Roi portoit en ligne de compte l'attachement personnel de ses sujets, c'est à dire le sentiment dominant du Pays.

à S. E. M^{te} le Comte de Nesselrode. &c. &c.

Parmi les projets qui seront portés à la délibération des Chambres, il n'en existe guère de nature à faire présager une discussion orageuse. Le budget reste à l'état normal, les impôts ne seront point augmentés et rien n'est venu entraver la prospérité croissante du Pays. La loi sur les chemins de fer est principalement destinée à faire les frais de la session. Leur construction ayant déjà été consacrée par un vote de la Chambre, il s'agira maintenant de soumettre à une nouvelle discussion, le tracé définitif des directions et le détail des voies et moyens, dont le principe seul avait été abordé.

En dehors des propositions du Gouvernement, il est cependant deux questions, qui, je le crois, ne manqueront pas d'être introduites incidemment et qui dans ce cas seraient traitées avec passion: 1.° Celle de la publicité des débats en matière judiciaire sur une échelle plus vaste que ne l'établit la législation actuelle, une question sur laquelle l'opinion publique se prononce avec une faveur croissante et où tôt ou tard elle finira par imposer ses convictions; - 2.° La controverse

religieuse, où, à côté des opinions consciencieuses, l'alliage des vues intéressées se fera sentir.

Tous les jours, ce dernier objet acquiert plus d'importance aux yeux du Gouvernement Wurtembergeois. Ici, l'on avoit eu récemment que la présence du Cardinal Prince de Schwarzenberg à Munich se rattachoit à une mission de conciliation et de paix. C'étoit un hommage rendu au tact pratique et à la sagesse du Cabinet de Vienne. Mais, soit que le secret eut été trop bien gardé, ou que le fait même n'eût reposé que sur des données conjecturales, l'espoir qu'on en avoit conçu n'a pas tardé à s'affaiblir. Dès lors, le Roi est revenu à l'idée de soumettre définitivement à la Diète l'examen de ses différends religieux avec la Bavière, comme présentant un état de choses contraire aux dispositions de la paix de Westphalie et dangereuse pour l'union de l'Allemagne. Une démarche semblable, dans un moment où les esprits sont si vivement agités, auroit provoqué des discussions fâcheuses, que l'Autriche la première est intéressée à prévenir. Pour

le moment, on est parvenu à détourner le Roi de cette idée, mais Il ne l'a point abandonnée et je crois que son parti définitif dépendra surtout de l'attitude que le Cabinet Autrichien prendra dans un prochain avenir. Comme le fait de cette disposition ne sera point ignoré à Vienne, il sera toujours loisible à ce Cabinet d'en détourner la mise en pratique, en faisant valoir son influence dans l'esprit de modération qui est à la fois dans ses habitudes et dans ses intérêts. —

Les Chambres sont convoquées pour le 1^{er} Février.

En terminant, je me permettrai, Monsieur le Comte, encore un mot, pour compléter les informations que j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Excellence sur les dernières démonstrations de la Gazette Universelle d'Augsbourg. Comme il étoit à prévoir, la rédaction ne se déplace point, mais M^r. Cotta établit à Stuttgart même, à titre de succursale, un journal mensuel intitulé, „Dieu Monat. Blätter". Il est destiné à publier les articles refusés par la

Censure bavaroise). Comme certes on ne peut accuser cette dernière d'être rigoureuse en politique, il faudroit supposer que les questions religieuses formeront la base du nouveau journal. Cependant M^r Cotta a assuré le Comte de Béroldingen, qu'il prendra à tâche d'écartier tout ce qui pourroit envenimer les esprits et que cette entreprise, qui n'est point, dit-il, une speculation mercantile, - doit son existence à la richesse des matériaux que lui fournissent ses nombreux correspondans, et dont l'abondance dépassoit les limites de la Gazette d'Augsbourg. Le Comte de Béroldingen m'en a paru préoccupé. Je lui ai observé, que comme cette publication n'atteignoit point le chiffre de 20. feuilles d'impression, elle restoit soumise à la censure et que cette circonstance offroit en Wurtemberg toutes les garanties désirables aux Puissances amies de l'ordre.

Au reste un journal qui paroît une fois par mois, à un autre public que les feuilles quotidiennes et ne sauroit

ni acquies la même importance, ni offrir le même danger. De plus, les devoirs d'une vigilance amicale seront, je l'espère, d'un accomplissement plus facile qu'ailleurs, auprès d'un Gouvernement qui tient à conserver de bonnes relations.

Veillez agréer, Monsieur le Comte,
l'hommage de mon profond respect.

// Jorkhacoff.